

Sommaire



**La prière du
bon présage**
*Les litanies et le
culte catholique*

p. 1

**Petite
histoire du
christianisme
depuis la
fin de l'âge
apostolique**
4^{ème} partie

p. 4

**Vie de sainte
Catherine**
*Vierge et
martyre
d'Alexandrie*

p. 8

**La Harpe
du Saint-Esprit**
*Saint Éphrem de
Nisibe et la nostal-
gie du Paradis*

p. 12

**Saint Éphrem
le Syrien**
*Hymnes sur le Pa-
radis*

p. 14

Informations

p. 16

La prière du bon présage

Les litanies et le culte catholique



Bartolomé Esteban Murillo, *Le Repos pendant la fuite en Égypte*, huile sur toile, vers 1665.
Aujourd'hui au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

Un des noms grecs de la prière est *litê*, qui désigne en particulier une prière de supplication. À ce mot, généralement employé au pluriel plutôt qu'au singulier, est associé le verbe *litaneuô*, dont dérive le substantif *litaneia*, directement passé en latin sous cette forme, et de là en français. L'heureuse issue présumée de cette supplique est directement perceptible en latin, puisque le verbe *lito* signifie « sacrifier avec de bons présages » ; d'emblée, les litanies annoncent ainsi le succès de l'entreprise portée par la prière.

Les litanies, en ce sens, se disent en principe au pluriel en français : le mot au singulier, une litanie, est normalement réservé pour une longue énumération, généralement ennuyeuse. Or les

litanies comme prières adressées à Dieu, à la Vierge et aux saints peuvent, elles aussi, être assez longues, elles ne sont jamais ennuyeuses pour cela.

Depuis l'Antiquité chrétienne, les litanies désignent à la fois des prières de supplication par répétition d'épithètes décernées à Dieu et aux saints, mais également les processions qui portent ces prières, et les jours enfin où ont lieu ces processions : le 25 avril pour les litanies majeures, et les jours dits des « rogations » (littéralement les « demandes », du verbe latin *rogare*) qui précèdent l'Ascension pour les litanies mineures. Majeures et mineures se disent ici en raison de la gravité relative des maux qu'il s'agissait de conjurer lors de l'institution de